

les maîtres et les seigneurs des riches, et ravis hors d'eux mêmes, à la vue de ce grand et touchant spectacle. Et que dirons-nous de ces veillées délicieuses que passent ensemble, une fois chaque semaine, les membres de cette société, pour délibérer, dans l'union la plus aimable et la plus cordiale, sur les moyens de soulager les malheureux que la Providence a confiés à leur sollicitude ? C'est bien assurément dans ces ravissantes réunions qu'il est permis de s'écrier avec le Prophète : O qu'il est bon, qu'il est agréable pour des frères d'être ensemble, afin de travailler d'un commun accord à faire des heureux ! *Ecce quam bonum, et quam jucundum habitare fratres in unum !* (Ps. 131, 1.)

Nous ne finirions pas, N. T. C. F., si Nous voulions vous rapporter tout ce que notre cœur sent, et sent bien vivement, à la vue de tant de dévouement de la part de nos chers enfans : dévouement qui plus d'une fois, Nous vous l'avouons ingénument, nous a couvert de honte et de confusion. Car que de manquemens Nous avons à nous reprocher, à l'égard de tant de pauvres qui partout méritent notre attention, et ont besoin de notre concours partout ! Or, c'est pour les réparer, ces manque-queriens, qu'aujourd'hui Nous faisons appel à toutes les Paroisses de ce vaste Diocèse, conjurant, au nom du père des pauvres, chacune d'elles de planter dans son sein cet arbre de vie, en établissant une ou plusieurs conférences de la société de St Vincent de Paul, l'homme aux bonnes œuvres, non seulement pour un temps, mais encore pour les siècles passés, présens et à venir. Le seul, mais puissant motif que Nous croyons devoir alléguer ici pour cela, c'est qu'au moyen de cette charitable institution, dans chaque Paroisse, nous arriverons à cet heureux résultat que partout les vrais pauvres seront abondamment soulagés ; que les mauvais seront forcés de devenir bons ; que les paresseux seront dans la nécessité de travailler ; que les vagabonds seront obligés de renoncer à une vie misérable ; que les infirmes, tels qu'il y en a partout, ne seront plus jetés et abandonnés dans les grands chemins, pour être là exposés à périr de misère ; ce qui, hélas ! est arrivé quelquefois, et pour demander en mourant vengeance au ciel contre nous.

Au moyen d'une pareille institution, tous nos pauvres recevant l'assistance qu'ils ont droit d'attendre de nous, avec cette sage économie qui caractérise la vraie charité, et deviendront nos intercesseurs auprès du père commun. Ce seront de bons pauvres qui, en mourant, iront se reposer dans le sein d'Abraham. Là ils prieront pour que nous recevions la rosée du ciel et la graisse de la terre ; c'est-à-dire, pour que toutes nos affaires spirituelles et temporelles prospèrent pour la gloire de notre Dieu et le bonheur de son peuple. Vous recevrez, N. T. C. F., de la